

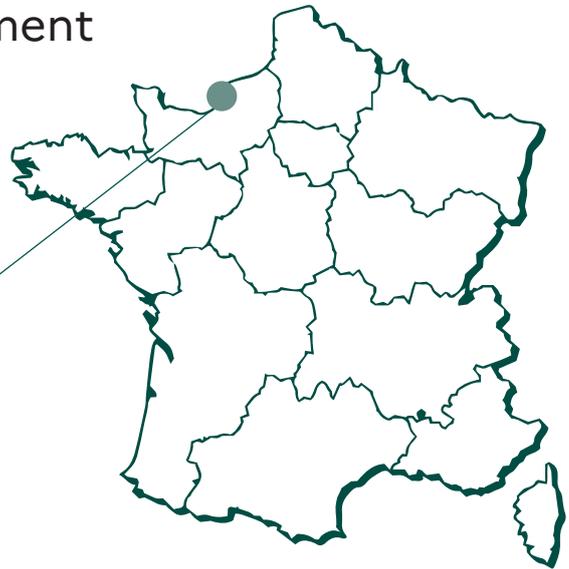


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Siemens Gamesa

Le Havre, Normandie

Entreprise créée en 1976
25 000 salariés dans le monde, 330 en France
Énergies renouvelables



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Né de la fusion entre branche éolienne de Siemens et la société espagnole Gamesa, Siemens Gamesa est un acteur majeur des énergies renouvelables et notamment dans la conception, la fabrication et l'installation d'éoliennes sur la terre comme en mer. L'entreprise emploie plus de 25 000 salariés dans 90 pays, sur tous les continents.

La crise sanitaire a eu peu d'effets sur le secteur de la production d'électricité, ce qui a permis à l'entreprise de maintenir les éoliennes en fonction. Néanmoins, le premier confinement a impliqué l'arrêt d'un chantier de construction d'une usine de fabrication de pales et de nacelles pour éoliennes au Havre, qui représente un investissement de plusieurs centaines de millions d'euros.

Le plan France Relance soutient le projet de Siemens Gamesa qui représente une véritable avancée pour le développement des énergies renouvelables et stimule l'activité dans la région du Havre. En effet, plusieurs entreprises locales sont impliquées dans le projet. À terme, 750 emplois directs et indirects doivent être créés en France. La subvention de 800 000 euros du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires permettra de couvrir en partie les frais supplémentaires causés par le retard pris sur le chantier. La mise en service de l'usine est prévue pour 2022.

Témoignage

Filippo Cimitan

Président

" Le plan France Relance montre la volonté du Gouvernement d'accompagner les secteurs d'avenir, ce qui est le cas de l'éolien et des énergies renouvelables. "

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gov.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »